



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°55/2022

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) "le Maître d'Ouvrage", se propose de lancer un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans les villes de Menzel Jemil, Menzel Abderrahmane et de la localité D'EL AZIB dans le gouvernorat de Bizerte, financé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ce dans le cadre du programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte.

Le présent appel d'offres comporte deux (02) lots :

LOT N°1 : LES TRAVAUX DE TRANSPORT ET DE POSE DE CONDUITES ET OUVRAGES ANNEXES DANS LES VILLES DE MENZEL ABDERRAHMEN ET MENZEL JEMIL.

* Transport et pose de conduites, coudes et accessoires :

- 11.772 ml en PVC SN4 DN 250

*Transport et pose des conduites 1380 ml DN 200 PEHD PE100 PN10

*L'exécution de 528 regards de visite

*La réalisation de 700 boîtes de branchement.

LOT N°2 : TRAVAUX DE TRANSPORT, POSE DE CONDUITES, GENIE CIVIL ET EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTROMECHANIQUE DE LA STATION DE POMPAGE DE LA LOCALITE D'EL AZIB.

* Transport et pose des conduites, coudes et accessoires de :

- 6744 ml DN 250 PVC SN4

- 900 ml DN 315 et DN400 PVC SN4

- 3060 ml DN 400 PEHD PE100 PN10

* L'exécution de 337 regards de visite

*La réalisation de 570 de boîtes de branchement

* L'exécution des ouvrages particuliers (vidanges, ventouses, fonçage, brise charge, sectionnement, ouvrage de rejet...).

*Le Génie civil et l'équipement d'une station de pompage (débit =80 l/s(± 5%) et HMT= 10,8 mCE).

NB : Le transport des conduites et pièces spéciales sera réalisée par le(s) titulaire de (s) marché(s) à partir du parc de l'ONAS sis à la station d'épuration de Menzel Bourguiba jusqu'au lieu des travaux.

Seules peuvent participer les personnes physiques et morales capables de s'obliger et présentant les garanties notamment techniques et financières et références nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations, et qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Les entreprises désirant participer individuellement ou en groupement au présent appel d'offres **doivent** répondre aux conditions suivantes :

• Les travaux de génie civil doivent être confiés à une entreprise ayant au minimum un agrément pour les travaux de Voiries et Réseaux Divers comme suit (pour les entreprise tunisiennes) ou une équivalence professionnelle (pour les entreprises étrangères)

Types d'agréments	Droits de participation aux lots	Nombre de lots attribués
VRD 0 catégorie 2 ou VRD1 catégorie 4 ou VRD3 catégorie 3 Au Minimum	Les entreprises peuvent participer seulement au lot N°1	lotN°1
VRD 0 catégorie 3 ou VRD3 catégorie 4 Au Minimum	Les entreprises peuvent participer au lot N°1 ou au lot N°2	Un seul lot selon la combinaison la plus avantageuse pour l'ONAS
VRD 0 catégorie 4 ou VRD1 catégorie 5 ou VRD3 catégorie 5 Au Minimum	Les entreprises peuvent participer au x : lot N°1 et /ou lot N°2.	Un seul lot ou plus selon la combinaison la plus avantageuse pour l'ONAS
<i>(*) Après examen de toutes les combinaisons possibles de lots, le(s) marché(s) sera (seront) attribué(s) au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le moins-disant pour le maître d'ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s) satisfait(font) pour l'essentiel aux critères requis de qualification pour les lots ou les combinaisons de lots, le cas échéant.</i>		

- Les prestations de fourniture, transport, montage et essais des équipements mécaniques, électromécaniques et électriques devront être confiées à une entreprise spécialisée.
- Pour le lot n°2, l'entreprise de Génie Civil peut sous-traiter la partie équipements selon une liste de ses sous-traitants à joindre à l'offre.
- En cas de participation en groupement, le groupement doit être solidaire.
- En cas de participation en groupement, le rôle de chef de file sera confié à l'entreprise de Génie Civil
- Pour les soumissionnaires étrangers une équivalence professionnelle est acceptée.
- Les entreprises originaires de n'importe quel pays du monde peuvent soumissionner.

Les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressés par le présent Appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres au Bureau d'Ordre Central de l'ONAS sis au 32 rue Hédi Nouira 1001 Tunis-Tunisie et ce (du lundi au vendredi) contre le paiement d'un montant de cent dinars (100 DT) non remboursable.

Les offres doivent être établies et présentées sous peine de nullité conformément aux conditions d'appel d'offres, et constituées comme suit :

- Le cautionnement provisoire ou la garantie bancaire qui le remplace d'un montant de :

Lot 1 : vingt-deux mille (22 000,000) dinars,

Lot 2 : trente-trois mille (33 000,000) dinars.

Ainsi que les documents administratifs et justificatifs accompagnant l'offre

- L'offre technique pour chaque lot ;
- L'offre financière pour chaque lot.

L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans **deux enveloppes séparées** fermées et scellées et en doubles exemplaires (originale et copie). Ces deux enveloppes, (de l'offre technique et de l'offre financière), **le cautionnement provisoire ou la caution bancaire qui le remplace**, les documents administratifs et les justificatifs accompagnants l'offre seront placés dans une troisième enveloppe fermée et scellée indiquant la référence de l'appel d'offres sus-indiqué et son objet.

Toute offre ne comportant pas la caution provisoire ou non conforme aux conditions indiquées dans les cahiers des charges sera rejetée.

Les plis contenant les offres (techniques et financières) doivent être déposées, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou remise direct avec accusé de réception, au Bureau d'Ordre Central de l'Office National de l'Assainissement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **26 / 01 / 2023 à 10H00** (heure locale de Tunis) et porter expressément la mention suivante :

À l'attention de Monsieur le Président Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement

«Programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte- volet assainissement »

AO N°55/2022

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement dans les villes de Menzel Jemil, Menzel Abderrahmane et de la localité D'EL AZIB dans le gouvernorat de Bizerte

Toute offre parvenue après la date limite sera rejetée

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de la réception des offres.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières sera effectuée **en une seule séance publique** au siège social de l'ONAS, soit le **26 / 01 / 2023 à 10H15** à la salle d'ouverture des plis. Les représentants des soumissionnaires doivent être munis des procurations dûment signées.

Adresse : 32 rue Hédi Nouira Tunis 1001 – Tunisie

Téléphone : (00216) 71 346 100

Fax : (00216) 71 350 411

E-Mail : boc @ onas.nat.tn



Le Président Directeur Général

Abdelmajid BETTAÏEB